



ANTANANARIVO DU 26 AU 28 OCTOBRE 2016

Croissance partagée et développement responsable : le rôle des processus d'évaluation environnementale











À PROPOS DU SIFÉE

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) est un organisme non gouvernemental international, à but non lucratif, dont le siège social est situé à Montréal (Québec-Canada). Il fédère plusieurs organisations en provenance de toutes les régions de la Francophonie et anime un réseau de plus de 3000 praticiens de l'évaluation environnementale.

Le SIFÉE a pour principale mission de faire la promotion de l'évaluation environnementale dans l'espace francophone. Pour ce faire, il initie des actions visant à renforcer la compétence des spécialistes et décideurs œuvrant dans les secteurs de l'évaluation environnementale, de la participation publique et du développement durable. Entre autres, le SIFÉE organise annuellement un Colloque international et une École d'été en évaluation environnementale.

Le fonctionnement du SIFÉE est soutenu par le ministère français de l'Environnement, de l'Écologie et de la Mer (MEEM) et le ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).







LES HÔTES DU COLLOQUE

Le ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEF) de Madagascar et l'Office National de l'Environnement (ONE) de Madagascar se sont associés au 20° Colloque international du SIFÉE, à titre d'organismes hôtes. Leur implication consiste à assister le SIFÉE à toutes les étapes du montage scientifique de l'événement et de l'organisation logistique. Leur appui est essentiel au succès de cette rencontre internationale.





LE XVI^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Le 20^e Colloque international du SIFÉE est officiellement considéré comme un événement en marge du 16^e Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Antananarivo (Madagascar), les 19 et 20 novembre 2016. La tenue de cette rencontre, autour du thème « croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone », sera une excellente opportunité pour le SIFÉE et son réseau de faire entendre sa voix.





INTRODUCTION

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE), le ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEF) de Madagascar et l'Office National pour l'Environnement (ONE) de Madagascar sont heureux de vous accueillir à ce Colloque international en évaluation environnementale, à Antananarivo (Madagascar), du 26 au 28 octobre 2016.

Activité phare du SIFÉE, cet évènement a pour objectif de réunir les acteurs de l'évaluation environnementale afin de faire le point sur les pratiques et de préciser les contours de ce domaine. Regroupant entre 150 et 250 participants, représentant toute la chaîne de décision environnementale, il constitue le principal forum d'échanges pour l'expertise francophone en évaluation environnementale.

Cette 20^e édition du Colloque international porte sur le thème : « Croissance partagée et développement responsable : le rôle des processus d'évaluation environnementale ».

MISE EN CONTEXTE

Le 16^e Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Antananarivo (Madagascar) en novembre 2016 s'intitule « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ». Cette thématique renvoie aux principes fondateurs d'une approche de développement durable c'est-à-dire : le maintien des conditions écologiques, sociales et économiques nécessaires à la satisfaction des besoins des générations actuelles et futures, l'équité et la justice sociale, l'autodétermination des peuples et la diversité culturelle.

Le principe 17 de la Déclaration de Rio reconnaît explicitement le rôle de l'évaluation environnementale (ÉE) dans l'application de ces principes par la production d'informations précises et structurées sur les impacts des actions envisagées, tant au niveau de la planification stratégique qu'à celui de la réalisation de projets spécifiques. L'ÉE qui comporte des stratégies de participation citoyenne contribue également à renforcer la légitimité et l'équité du processus décisionnel et des décisions.

Plus de 250 pays et organisations à travers le monde appliquent aujourd'hui des processus d'ÉE et disposent d'institutions responsables de leur application. Des progrès considérables ont été réalisés également au niveau de la création d'une expertise dans le domaine, notamment en Afrique francophone. Toutefois, là comme ailleurs, beaucoup reste à faire pour permettre à l'ÉE d'atteindre son plein potentiel comme outil de mise en œuvre du développement durable.

En effet, outre certaines lacunes observées dans l'encadrement institutionnel dues entre autres au manque de ressources, particulièrement dans le pays en développement, encore trop souvent l'ÉE est perçue comme un passage obligé pour l'obtention du visa administratif ou du financement nécessaire à la réalisation des projets. Aussi on choisit tel site, telle solution technique ou telle modalité d'exécution *a priori* et par la suite, on s'efforce de justifier ces décisions et d'en réduire les impacts en réalisant l'étude d'impact exigée. Il en est de même au niveau de la planification stratégique. L'ÉE intervient souvent pour justifier des décisions déjà prises limitant son rôle intégrateur des dimensions du développement durable dans l'élaboration des politiques, des plans et des programmes. Enfin, des projets sont autorisés en dépit des conclusions défavorables de l'analyse environnementale ou parfois même avant que ces conclusions soient publiées.

Le problème est exacerbé par la situation économique difficile vécue par la plupart des pays et le discours dominant en faveur de la croissance et de la création d'emploi qui présente souvent l'ÉE comme un obstacle au développement. La question qui se pose alors consiste à se demander, comment faire pour que l'ÉE d'atteindre son plein potentiel en tant qu'outil de mise en œuvre des principes du DD?



Le 20^e Colloque international du SIFÉE porte sur l'intégration des processus d'ÉE à la prise de décision et leur rôle dans la mise en œuvre des principes fondateurs du développement durable sur lesquels doit s'appuyer inévitablement l'objectif de « croissance partagée et développement responsable ». Le Colloque contribuera ainsi aux discussions sur le thème du Sommet de la Francophonie en 2016 et à l'élaboration de propositions favorisant l'atteinte de cet objectif.

THÉMATIQUES DU COLLOQUE

Plénières 1.1 et 1.2

Panel de discussion – De la théorie à la pratique : comment faire pour que l'évaluation environnementale atteigne son plein potentiel?

Cette question renvoie à la conception du rôle de l'ÉE portée par les parties prenantes au processus. Pour l'autorité publique responsable de la délivrance des autorisations environnementales, l'ÉE est un outil d'aide à la décision. Aussi, dans l'exercice de ses attributions, à titre de représentant de l'intérêt public, est-ce que l'ÉE est utile pour faire les arbitrages entre les considérations économiques (développement économique et création d'emploi), environnementales et sociales (protection de l'environnement, de la santé publique, des travailleurs, etc.) soulevées par la réalisation d'un projet? Du point de vue des banques et autres bailleurs de fonds, est-ce que l'application de processus d'ÉE permet de mieux apprécier le niveau de risque environnemental des projets, susceptible de mettre en péril leur viabilité sur le plan financier?

Pour les promoteurs, est-ce que l'ÉE permet de réaliser de meilleurs projets, à la fois viables sur le plan économique et acceptable socialement eu égard aux enjeux environnementaux et sociaux soulevés par sa réalisation. Quant aux personnes concernées par un projet spécifique ou par une politique, un plan ou un programme (PPP) émanant de la puissance publique, est-ce que l'application des processus d'ÉE permet la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la prise de décision et de leurs préoccupations à cet égard? En ce qui concerne les personnes directement affectées, est-ce que l'application des processus d'ÉE permet de prendre de meilleures décisions sur le plan de l'équité (meilleure répartition des avantages et des inconvénients entre les parties — bénéficiaires du projet vs personnes ou communautés affectées)? Ces questions seront soumises à un panel d'invités constitué de représentants de diverses parties prenantes.

Plénière 1.3

Système de sauvegardes intégré de la Banque africaine de développement (BAD)

En 2013, la Banque africaine de développement (BAD) a mis au point un « Système de sauvegardes intégré ». Son élaboration visait à consolider et à moderniser les sauvegardes environnementales et sociales en vigueur. Cette plénière portera sur les dispositions relatives à l'évaluation environnementale et sociale et les enjeux de leur mise en œuvre sur le terrain.

Plénière 2.1

L'efficacité de l'évaluation environnementale : gestion et suivi

La mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES), des programmes de suivi environnemental et social (PSES) et des plans d'action de relocalisation (PAR) constitue l'élément clé de l'efficacité de l'ÉE pour la réalisation d'actions concrètes pouvant prendre des formes diverses : modifications aux projets, mesures d'atténuation, de compensation ou de suivi, etc. La cohérence entre les impacts identifiés et les mesures proposées ainsi que leur application sur le terrain demeurent encore aujourd'hui un défi à relever. Cette plénière sera consacrée à la présentation de cas concrets pour améliorer la pratique dans ce domaine.



Plénière 2.2

Études de cas en évaluation environnementale

Cette séance est consacrée à la présentation de cas d'application de l'évaluation environnementale dans des secteurs d'activité spécifiques.

Plénière 2.3

Participation des publics à l'évaluation environnementale

La participation des publics à l'évaluation environnementale est un thème récurrent des colloques du SIFÉE. Les communications proposées portent sur les moyens déployés pour favoriser la participation de publics spécifiques, le traitement de certains enjeux et l'intégration de l'information recueillie dans le cadre de consultation au processus d'analyse des impacts.

Plénière 2.4

Mise en place du dispositif d'évaluation environnementale en Haïti

Haïti a entamé une démarche pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation environnementale (ÉE). Il s'agit d'un projet ambitieux qui comporte des interventions à plusieurs niveaux : construction d'un cadre législatif et réglementaire de l'ÉE en Haïti, élaboration d'un cadre institutionnel et création d'une expertise à l'échelle nationale.

Plénières 3.1 et 3.2

Initiatives pour améliorer l'efficacité de l'évaluation environnementale

Cette activité vise à présenter quelques initiatives novatrices susceptibles de renforcer le rôle de l'ÉE dans la prise de décisions et son efficacité comme outil de mise en œuvre d'actions concrètes. Parmi les initiatives en développement dans la Francophonie, mentionnons entre autres des projets portant sur l'harmonisation des procédures d'ÉE entre les pays, la systématisation de l'information sur les suivis environnementaux, le renforcement des capacités des intervenants en matière de gestion environnementale, etc.



PROGRAMME

MERCREDI 26 OCTOR	BRF IFUDI	27 OCTOBRE	VENDREDI 28	8 OCTOBRE

Jour 1	Jour 2	Jour 3
Accueil Ouverture	Plénière 2.1 L'efficacité de l'évaluation environnementale : gestion et suivi	Plénière 3.1 Initiatives pour améliorer l'efficacité de l'évaluation environnementale
Plénière 1.1 De la théorie à la pratique : comment faire pour que l'évaluation environnementale atteigne son plein potentiel?	Plénière 2.2 Études de cas en évaluation environnementale	Plénière 3.2 Initiatives pour améliorer l'efficacité de l'évaluation environnementale
Plénière 1.2 De la théorie à la pratique : comment faire pour que l'évaluation environnementale atteigne son plein potentiel? (suite)	Plénière 2.3 Participation des publics à l'évaluation environnementale	Synthèse du Colloque
Plénière 1.3 Système de sauvegardes intégré de la Banque africaine de développement (BAD)	Plénière 2.4 Mise en place du dispositif d'évaluation environnementale en Haïti	Clôture



MERCREDI 26 OCTOBRE

	Jour 1
08h00	Inscription des participants
Ouvertur	e e
09h00	Cérémonie d'ouverture Gilles CÔTÉ, SIFÉE Jean Chrysostome RAKOTOARY, ONE, Madagascar
09h30	Conférence introductive – Croissance partagée et développement responsable : le rôle des processus d'évaluation environnementale Gilles CÔTÉ, Directeur général, SIFÉE
10h00	Pause
Plénière De la t	1.1 néorie à la pratique : comment faire pour que l'évaluation environnementale atteigne son plein potentiel?
10h20	Panel de discussion – Point de vue des autorités responsables des processus d'évaluation environnementale **Koffi Efanam ADADJI, Directeur Général, ANGE, Togo **Jérôme BERTRAND-HARDY, AFD, Madagascar **Anne-Marie GAUDET, Directrice régionale du Québec, ACÉE, Canada **Lisa GAYLORD, QMM, Madagascar **Michèle PHÉLEP, MEDDE, France
11h40	Discussion
12h10	Repas du midi
Plénière De la t	1.2 héorie à la pratique : comment faire pour que l'évaluation environnementale atteigne son plein potentiel?
13h20	Panel de discussion – Point de vue des intervenants au processus d'évaluation environnementale Levy RAKOTOARISON, Directeur associé, GLW Conseil, Madagascar Naritiana RAKOTONIAINA RANAIVOSON, Directeur exécutif, SAGE, Madagascar Abel Didier TELLA et Luc PODIE, RACEE, Côte d'Ivoire
14h40	Discussion
15h10	Pause
Plénière Systèm	1.3 le de sauvegardes intégré de la Banque africaine de développement
15h30	Présentation du système de sauvegardes intégré de la Banque africaine de développement **Aimée BELLA-CORBIN*, Banque africaine de développement (BAD) **Laouali GARBA*, Banque africaine de développement (BAD)
16h30	Discussion
17h00	Fin de la journée



JEUDI 27 OCTOBRE

(avant-midi)

	Jour 2		
	Plénière 2.1 Efficacité de l'évaluation environnementale : gestion et suivi		
08h10	Retour d'expérience sur la réinstallation lors du projet d'aménagement hydroélectrique de Kaléta en Guinée Nathalie TOMCZAK, TRACTEBEL ENGINEERING, France		
08h30	Biotope : 20 ans de regard sur l'évaluation environnementale — focus à Madagascar Mathieu SOUQUET , BIOTOPE, Madagascar		
08h50	Les défaillances de procédure dans la compensation pour destruction de zones humides en France *Patrick POINT, CNRS GRETHA UMR 5113, France*		
09h10	Sauvegarde sociale autour de parcs et réserves de <i>Madagascar National Parka</i> **Ravakiniaina Frida RAZAFINAIVO, MNP, Madagascar		
09h30	Discussion		
10h00	Pause		
Plénière 2.2 Études de cas en évaluation environnementale			
10h20	Mesures de préservation des mammifères marins face aux activités sismiques offshore à Madagascar Hajaridera RAONINJATOVOHERIVONJY, ONE, Madagascar		
10h40	Mines contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun		
	Mesmin TCHINDJANG , Université de Yaoundé 1, Cameroun		
11h00	Discussion		
12h10	Repas du midi		



JEUDI 27 OCTOBRE

(après-midi)

Plénière Particip	2.3 pation des publics à l'évaluation environnementale
13h20	Expérience de la participation du public et des autochtones dans les évaluations environnementales menées par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
	Anne-Marie GAUDET, ACÉE, Canada
13h40	Guide de formation en EIE adapté aux communes rurales *Marie Victoire RABEVOHITRA RAVAOHARISOA, SAVAIVO, Madagascar*
14h00	Application des méthodes AMCD comme outil d'intégration des valeurs à l'ÉE Jean-Philippe WAAUB, GEIGER-UQAM, Québec-Canada Gilles CÔTÉ, SIFÉE
14h20	Discussion
15h10	Pause
Plénière Mise e	2.4 n place du dispositif d'évaluation environnementale en Haïti
15h30	Cadre institutionnel de l'évaluation environnementale en Haïti : démarche ayant conduit à la mise en place du Bureau National des Évaluations Environnementales (BNEE)
	Edna BLANC CIVIL, GEIGER-UQAM, Québec-Canada
15h50	Vers l'intégration de l'évaluation environnementale stratégique dans le processus d'évaluation environnementale en Haïti
	Elmyre CLERVIL, Ketty BALTHAZARD-ACCOU, Université Quisqueya, Haïti
16h10	Mise en œuvre du processus d'évaluation environnementale en Haïti : Cas de la cité Verte de Ouanaminthe et le projet GPL
	Hugo COLES , BNÉE, Haïti
16h30	Appui technique à l'institutionnalisation et l'opérationnalisation du système d'EE en Haïti : état des lieux, contraintes et perspectives
	Tanya MERCERON , PNUD-Haïti, Haïti
16h50	Discussion
17h20	Fin de la journée



VENDREDI 28 OCTOBRE

(avant-midi)

	Jour 3		
	Plénière 3.1 Initiatives pour améliorer l'efficacité de l'évaluation environnementale		
08h10	Le renforcement des capacités nationales, un levier incontournable pour l'efficacité des évaluations environnementales : cas du premier projet d'exploitation pétrolière <i>onshore</i> à Madagascar <i>Cedric Lucas RAJOELINA</i> , ONE, Madagascar		
08h30	Harmoniser les pratiques d'atténuation et de compensation en Afrique : opportunités et défis pour l'élaboration de stratégies nationales **Aurelia LABEDAN*, BIOTOPE MADAGASCAR, Madagascar**		
08h50	Prise en compte de l'environnement dans l'évaluation des impacts de traités de libre-échange Robert JOUMARD , IFSTTAR, France		
09h10	De l'aménagement des périmètres irrigués vers l'approche paysage à Madagascar Lantonirina RAMAROSON , Programme bassin versant, Madagascar		
09h30	Discussion		
10h00	Pause		
Plénière Initiati	3.2 ves pour améliorer l'efficacité de l'évaluation environnementale (suite)		
10h20	Aide multicritère à la décision et évaluation environnementale stratégique de l'aménagement des ports minéraliers en Guinée maritime		
	Mariama DIALLO , UQAM, Québec-Canada		
10h40	Expérience à succès : l'aménagement touristique durable à Taghazout bay (Maroc) **Anne-Sophie PERRISSIN-FABERT, Association HQE, France**		
11h00	Guide pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans l'administration publique Michel CROWLEY , ENAP, Québec-Canada		
11h20	Mise au point d'indicateurs de développement durable Robert JOUMARD , IFSTTAR, France		
11h40	Discussion		
12h10	Repas du midi		



VENDREDI 28 OCTOBRE

(après-midi)

Synthèse du Colloque		
13h30	Déclaration du Colloque	Gilles CÔTÉ , SIFÉE Jean Chrysostome RAKOTOARY , ONE, Madagascar
14h30	Discussion	
15h00	Pause	
Clôture		
15h20	Conclusion	Gilles CÔTÉ , Directeur général, SIFÉE Jean Chrysostome RAKOTOARY , ONE, Madagascar
15h40	Cérémonie de clôture	
16h00	Fin de la journée	



AFFICHES

L'évaluation de l'éducation environnementale en milieu scolaire : cas des circonscriptions scolaires de Tuleari et de Sakaraha, région Sud-ouest, Madagascar

Félicitée REJO-FIENENA, Université de Toliara, Madagascar

Le végétal en ville : spécificités et enjeux dans deux villes du Sud, Antananarivo et Toliara (Madagascar)

Félicitée REJO-FIENENA, Université de Toliara, Madagascar

Le dilemme environnement-développement de l'élæiculture dans la Sanaga Maritime : causes et conséquences

Mesmin TCHINDJANG, Université de Yaoundé 1, Cameroun



COMITÉ ORGANISATEUR

Antoni CORMIER

Chargé de projets, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

Gilles CÔTÉ

Directeur général, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

Jean Chrysostome RAKOTOARY

Directeur général, Office National pour l'Environnement (ONE), Madagascar

COMITÉ DE PROGRAMME

Gilles CÔTÉ

Directeur général, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

Maya Leroy

Enseignante-chercheur, AgroParisTech, France

Hugues RAJAONSON

Président, Cercle de Réflexions des Économistes de Madagascar, Madagascar

Levy RAKOTOARISON

Directeur associé, GLW Conseil, Madagascar

Jean Chrysostome RAKOTOARY

Directeur général, Office National pour l'Environnement (ONE), Madagascar

Karim SAMOURA

Directeur général des Instituts, Directeur des Relations Internationales, Université Aube Nouvelle, Burkina Faso



MENTION SPÉCIALE

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), contribue largement au succès du 20° Colloque international du SIFÉE en appuyant financièrement la participation de plus d'une vingtaine de représentants d'institutions nationales africaines responsables de l'administration des processus d'évaluation environnementale. En tant qu'acteurs clés du domaine de l'évaluation environnementale en Afrique, leur présence au Colloque est notable. Elle constitue non seulement un atout considérable en ce qui concerne la qualité des échanges et des débats, mais offre également des opportunités exceptionnelles de coopération.

Le SIFÉE et l'IFDD-OIF profitent d'ailleurs de la présence de ces représentants pour tenir, en marge du Colloque, un atelier sur le développement concerté de l'évaluation environnementale en Afrique.









Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE), le ministère de l'Environnement de l'Écologie et des Forêts (MEEF) et l'Office National pour l'Environnement (ONE) de Madagascar témoignent leur vive gratitude à ces organisations pour leur appui au Colloque d'Antananarivo.

PARTENAIRE



SOUTIEN MAJEUR



COLLABORATEURS







ASSOCIÉ



SUPPORTEUR

